

**Section du Cher**

«L'avenir il ne s'agit pas de le prévoir, mais de le rendre possible» (A. de SAINT EXUPERY)

**CTL du 04/06/2013**

Le Comité Technique Local était convoqué le 4 juin après-midi à 14h. La présidente du CTL nous a informés de la mise en ligne sur Ulysse Cher d'un tableau de suivi des décisions prises en CTL, en application du nouveau règlement intérieur du CTL (Ulysse Cher / Misions / Pilotage Ressources / Comité Technique Local / les avis émis...).

**1) APPROBATION DU PROCES-VERBAL DU 23 OCTOBRE 2012.**

FO a voté pour l'approbation du Procès-verbal du CTL du 23 octobre 2012, mais pour la première partie seulement (pages 1 à 20 du document). En effet, nous avons refusé d'assister au débat sur le projet de restructuration des trésoreries de St Martin d'Auxigny et des Aix d'Angillon. Nous ne pouvons donc pas approuver la fin du procès-verbal du CTL puisque nous étions sortis en cours de séance.

**2) BILAN 2012 DE L'EQUIPE DE RENFORT DEPARTEMENTALE (ERD).**

Elle était composée de 6 agents pour la filière gestion publique, et de 5 agents pour la filière fiscale en 2012. Ces structures restent identiques en terme d'emplois en 2013, donc les emplois vacants ou que le deviendront seront disponibles dans le cadre des mutations.

L'ERD est intervenue dans les services essentiellement en remplacement des postes vacants. Mais la présidente a aussi justifié le nombre de jours élevé d'interventions à St Amand (133 jours en 2012) par la fusion de Lignières et St Amand.

FO a alors constaté que les fusions n'étaient donc pas sans dommages puisqu'elles nécessitaient la présence de l'ERD, au détriment des autres structures. La présidente a ajouté que chaque fois qu'un poste rencontrait des difficultés, il bénéficiait de l'intervention de l'ERD.

La question de la suppression du remboursement des frais de déplacement lorsque les missions de l'ERD filière fiscale sur une structure durent plus de 6 mois a été soulevée. Pourquoi ne pas « faire tourner » les membres de l'ERD afin d'éviter que les missions ne se prolongent au-delà de 6 mois ? La présidente ne s'est pas prononcée sur ce sujet.

Info de la direction : les agents de l'ERD vont tous avoir une messagerie nomade de 500 Mo qui remplacera les clés USB. Cette messagerie est disponible via le portail.

**3) BILAN DU CORRESPONDANT HANDICAP LOCAL SUR L'ANNEE 2012.**

L'AP (Assistant de prévention ex ACMO) a été nommée correspondante handicap locale (CHL) le 1<sup>er</sup> mars 2012 en remplacement de l'inspectrice RH. A noter que l'emploi d'AP n'existe toujours pas au sein de la DDFIP du Cher, et que la fonction est assumée par un agent détaché du SIE de Bourges Sud.

Un inspecteur et un contrôleur ont été recrutés au titre d'agents handicapés en 2012. ils ont été engagés sur la base d'un contrat d'un an, à la suite duquel ils auront vocation à être titularisés.

La DDFIP du Cher comptabilise 25 agents reconnus handicapés, soit un peu plus de 5 % des effectifs.

FO a remarqué que le Cher approchait de l'objectif de la DGFIP fixé à 6%. A sa demande, la présidente a indiqué qu'il n'y avait pas de nouveaux recrutements prévus pour 2013.

Les agents souffrant d'un handicap ont notamment pu bénéficier d'un entretien avec la CHL au cours de l'année 2012.

La CHL fournit régulièrement des informations par voie de messagerie ou sur Ulysse Cher.

La DDFIP du Cher participe à des actions favorisant le travail des travailleurs handicapés (CAT...).

Pour 2013 les actions continuent, et une attention particulière est portée aux conditions d'accessibilité et d'évacuation des locaux.

La question d'un éventuel aménagement du temps de travail pour les agents handicapés a été posée, sans obtenir de réponse précise de la part de la direction, cette question relevant selon elle avant tout du médecin de prévention.

#### **4) EXAMEN DES CAHIERS DE CONSIGNES DES GARDIENS-CONCIERGES SUR LES SITES DE SANCERRE ET BOURGES (CONDE ET SAINTE CATHERINE).**

La présidente nous a cité la circulaire du 22 février 2012 relative entre autres à l'exercice des fonctions de gardien-concierge.

Les notifications de consignes de chacun des 3 agents ont été présentées.

Il apparaît des différences dans les avantages en nature selon que l'agent était déjà en fonction ou vient d'être nommé. La présidente les justifie par la continuation des « droits acquis » pour les uns et la suppression de ces droits dans les nouveaux contrats pour l'autre.

De telles différences ne peuvent paraître qu'anormales.

FO s'est inquiété du remplacement des gardiens-concierges lors des congés, soulignant le manque de sécurité et rappelant que récemment des fenêtres sont restées ouvertes et des lumières allumées sur le site de Sainte Catherine en l'absence du gardien. La présidente a répondu que le remplacement était prévu, sans plus d'explications...

FO a rappelé que le Centre du courrier de Lahitolle mobilise quotidiennement 2 agents, agents qui auparavant participaient aux menus travaux dans les bâtiments, en aide aux gardiens-concierges. Qui fera ces travaux dorénavant ? La présidente a affirmé que les agents techniques étaient toujours disponibles. A suivre...

#### **5) POINT SUR LA SECURITE DES AGENTS.**

Le 23 avril un redevable a proféré des insultes et menaces à l'encontre d'un agent à la trésorerie de Dun. Il a claqué une porte et l'a voilée, nécessitant une réparation. Une plainte a été déposée à la gendarmerie par la chef de poste, appuyée d'un signalement au procureur de la République par la direction départementale.

La configuration des locaux de Dun devrait être revue en CHS.

Le 27 mai un redevable a proféré des menaces de mort à l'encontre des gendarmes au guichet de la trésorerie de Bourges OPH-Amendes. Cette personne étant récidiviste du fait, la direction a saisi le procureur et envoyé un courrier à l'usager en recommandé.

## 6) QUESTIONS DIVERSES

Des devis sont en cours pour la caméra de surveillance de St Amand.

A Dun les travaux électriques pris en charge par la Mairie ont commencé le 4 juin.

Des panneaux de signalisation vont être posés sur le parvis de Sainte Catherine cette semaine.

Pour les menuiseries extérieures de Condé, une réunion d'expertise est programmée le 25 juin et devrait déboucher sur un mode réparatoire, un chiffrage...

Le plancher affaissé de Bourges Nord ne présente pas de risque d'effondrement. Mais une demande de diagnostic a été faite à SOCOTEC pour trouver des solutions.

Le miroir à la sortie du parking du centre des finances de St Amand est remplacé par la Mairie.

Dans AGORA, les reports étaient comptés à tort dans le calcul des 2 jours de fractionnement. Cette anomalie va être corrigée. Seuls 17 agents du département sont concernés par cette erreur d'AGORA et ils seront informés individuellement.

La présidente indique que sur 2012 les paiements en espèces ont diminué par rapport à 2011. Ce constat concerne le volume, mais le nombre de paiements n'est pas déterminé.

Suite aux visites de postes, les syndicats s'interrogent sur le délai de paiement des mandats de 5 jours imposé à Aubigny, qui génère un stress pour les agents. La direction va contacter la chef de poste afin de connaître les raisons de ce délai très court (convention ?).

Votre représentante en CTL,

Sylvie RICHARD

---

BULLETIN

D'ADHESION

NOM : .....PRENOM : .....

Adresse mail : .....

Quotité de travail : .....%

Grade et indice : .....

AFFECTATION : .....

Déclare adhérer au Syndicat Force Ouvrière DGFIP du Cher

Fait à ..... le .....  
(signature)



En 2013, **66 %** de la cotisation syndicale sera un **crédit d'impôt**.

Pensez à consulter notre site : <http://www.fo-dgfip-sd.fr/018/>